

COMPTE-RENDU

VISITE DE QUARTIER – ROUTE DE MULSANNE ET DES LOGES

Suivi des demandes et observations des habitants



Le 1^{er} juillet 2026, Madame la Maire et vos élus sont venus à votre rencontre dans le quartier route de Mulsanne et route des Loges afin d'écouter vos remarques et mieux comprendre vos problématiques. Parce que ces visites doivent avoir un réel impact, et ne pas rester de simples échanges, la commune s'engage à assurer un suivi des demandes exprimées.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu des actions engagées, en cours ou à l'étude, dans l'objectif d'améliorer votre cadre de vie de quartier.

Sujet / Localisation	Observation des habitants	Réponse apportée	Statut / Suite
Route des Loges	Vitesse excessive constatée sur le secteur.	Un contrôle de vitesse par la Gendarmerie est prévu au mois d'octobre-novembre.	 A venir
Route des Loges	Certaines buses ne sont pas entretenues, empêchant le bon écoulement des eaux pluviales.	Il est rappelé que l'entretien des buses relève de la responsabilité des propriétaires riverains.	 Vigilance
Route des Loges	Fossé obstrué à la suite des opérations de faucardage.	La demande a été transmise à Le Mans Métropole	 Fait
Chemin de la Bordelière	Vitesse excessive mettant en danger les cyclistes et les piétons.	Il est rappelé que ce chemin est principalement destiné à la desserte des riverains. Une vigilance particulière est demandée aux usagers	 Vigilance
Route des Loges	Demande de mise en place du tri sélectif.	Un sondage sera prochainement distribué aux riverains afin de recueillir leur avis sur la mise en place de ce service.	 A venir
Chemin de la catinière	Demande d'installation d'un nouveau panneau « Chemin de la Catinière ».	Intervention réalisée.	 Fait
Chemin de la catinière	Demande d'installation d'un STOP ou d'un Cédez-le-passage à l'entrée de la Catinière.	Le chemin étant privé et débouchant sur une route départementale, ce type de signalisation ne peut pas être installé.	 Refus
Route des Loges	Jardin d'une maison abandonnée insuffisamment entretenu.	Le bien a été saisi puis vendu. L'entretien du terrain incombe désormais au nouveau propriétaire.	 Fait

Chemin des grandes Loges	Chemin insuffisamment entretenu par son propriétaire.	Un rappel des obligations d'entretien a été adressé au propriétaire de la majeure partie du chemin.	 Fait
Chemin de la Catinière	Demande de création d'un arrêt de bus.	Un arrêt Flexo+ Sud a été mis en place à la rentrée (route des Logs) pour permettre aux habitants de réserver leurs trajets.	 Fait

RETROUVEZ LES COMPTE-RENDUS À TOUT MOMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

arnage.fr > Concertation -> Visite de quartier